

# **Modalités de Dépôt de Candidature**

## **pour une organisation à label International ETU ou ITU**

### **Dépôt de candidature**

L'organisateur transmet par courrier au Président de la F.F.TRI., avant le 31 Juillet de l'année N-1, sa candidature de l'année suivante pour une organisation à label international ETU ou ITU.

Cette demande officielle doit comporter :

- La raison sociale de l'organisateur (nom propre, club, collectivité, ligue, société)
- Le label pour lequel il pose candidature,
- 2 dates possibles d'organisation,
- Un avis favorable et un engagement de la Ville d'accueil précisant que les parcours seront fermés à la circulation,
- Une lettre de soutien du Président de la Ligue d'appartenance,
- Un dossier Technique en anglais contenant :
  - La situation géographique et les modes d'accès au site
  - La potentialité en hébergement
  - Le programme prévisionnel des courses
  - Les parcours et leur description
  - La description de l'aire de départ (ponton de plongée, départ immergé, départ pieds au sec...)
  - Le plan de sécurité
  - Un chèque de caution libellé à l'ordre de la F.F.TRI., d'un montant de 4 000€
  - Un courrier d'engagement financier de la valeur de la licence manifestation
  - Un budget prévisionnel de l'opération.